

## Avenir des MAPS

Monsieur le Maire,

Les habitants de Montreuil concernés par l'avenir du patrimoine unique en France que constituent les murs à pêches de leur commune réitèrent leur volonté de voir la Ville s'engager pour protéger ce site exceptionnel qui marque l'identité de Montreuil. Il fait partie de la mémoire vivante de la ville et est aussi un lieu capable aussi de porter les désirs et les préoccupations d'aujourd'hui et de demain.

Le Conseil de Quartier Signac-Murs à Pêches a pris acte avec grand intérêt d'un certain nombre de suites que vos services ont prévu d'apporter aux dysfonctionnements et points sensibles affectant le quartier des murs à pêches au moment où le relevé en a été fait à partir de l'expression des habitants, problèmes constatés par les représentants de la municipalité présents lors de l'arpentage du 19 décembre.

Le courrier que vous a adressé ce Conseil de Quartier le 9 novembre dernier demandait le retour des services publics dans ce secteur à l'abandon et qu'il soit reconnu comme un quartier à part entière de la Ville, ce qu'il n'était plus. Ce quartier porte les stigmates d'une longue parenthèse – espace dégradé, routes défoncées, sentiment d'insécurité ... - Le Conseil de quartier a pris acte des dispositions prises par la Ville pour traiter les problèmes observés, va rester attentif aux suites qui leur seront données et ne manquera pas de rappeler celles des difficultés qui resteraient en suspens.

Aujourd'hui, c'est sur l'avenir même du site historique des murs à pêches que les habitants et les associations impliquées dans la vie de ce site demandent à nouveau votre engagement. Ils veulent que ce patrimoine exceptionnel, inscrit dans une longue tradition agricole et horticole encore visible dans son paysage, en partie classé, soit préservé dans sa totalité, tout en étant un lieu vivant, inscrit dans la ville, approprié par ses habitants, qui pourra porter des nouveaux projets adaptés à sa vocation. Depuis longtemps ils donnent d'eux-mêmes et font leur possible pour défendre ce site et participer à l'élaboration de projets. De nombreux travaux et études en témoignent. Tous déplorent la dégradation régulière du site dont l'écroulement progressif des murs est l'image.

Votre récente déclaration commune avec Monsieur Jean-François Voguet, Maire de Fontenay-sous-Bois exprime votre inquiétude devant certains projets du Grand Paris : le site des Murs à pêches, mais aussi Bel Air, le quartier Paul Signac, Branly Boissière, la rue de Rosny feraient partie des sites pressentis par l'aménageur Grand Paris Aménagement désigné par le gouvernement dans le cadre de son projet de création d'opérations d'intérêt national (OIN) «multisites». Vous exprimez dans cette déclaration votre volonté de vous battre pour que ce projet d'aménagement élaboré ne se fasse pas contre l'avis des élus et sans concertation avec les populations. Le collectif d'animation du Conseil de quartier Paul Signac-Murs à pêches

attend cet engagement de sa municipalité à la suite de cette lettre et va demander aux autres collectifs d'animation leur soutien pour agir à la défense de leur patrimoine.

Les Murs à Pêches offrent des atouts incomparables, il est de la responsabilité de tous de ne pas les effacer de notre territoire et de notre mémoire et, comme vous l'avez évoqué à l'Epicerie solidaire lors de votre arpентage, d'élaborer un projet des Montreuillois pour les Murs à pêches, projet opposable aux visées de Grand Paris Aménagement sur cet espace exceptionnel et unique.

Conseil de Quartier PaulSignac/Mursàpêches

Collectif d'animation

Montreuil , le 29/4/2015